

Commission Locale d'Information
du 2 mars 2022

Rejet d'eau chargée
d'hydrocarbure
dans la Moselle



Contexte et chronologie

Le dimanche 20 février, en fin de matinée, la centrale de Cattenom a été informée de la présence de traces irisées sur la Moselle, en aval du site.

- Les équipes ont immédiatement procédé à des analyses et vérifications pour comprendre l'origine de ces traces situées à proximité de la station de rejets du CNPE.
- Elles ont confirmé jour même que l'irisation était causée par des hydrocarbures en provenance de la partie non nucléaire du site et l'absence de radioactivité.



Identification des causes

Les équipes ont procédé à de nombreuses vérifications et étudié toutes les hypothèses. La cause qui a été relevée est liée à des manœuvres qui ont été réalisées par les équipes du site dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 février.

Des manœuvres ont été réalisées sur le circuit de protection incendie du site, provoquant l'ouverture d'une vanne et le démarrage automatique du système d'aspersion des transformateurs des unités de production n°1, 2 et 3.

L'aspersion intempestive, de moins de 2h, des pôles des transformateurs, aurait entraîné le débordement du système de collecte des eaux d'extinction qui peuvent contenir des traces d'huile issue des transformateurs.

- De l'eau chargée d'huile s'est déversée sur la chaussée interne du site.
- Elle a été collectée par le circuit de récupération des eaux pluviales et rejetée dans la Moselle.

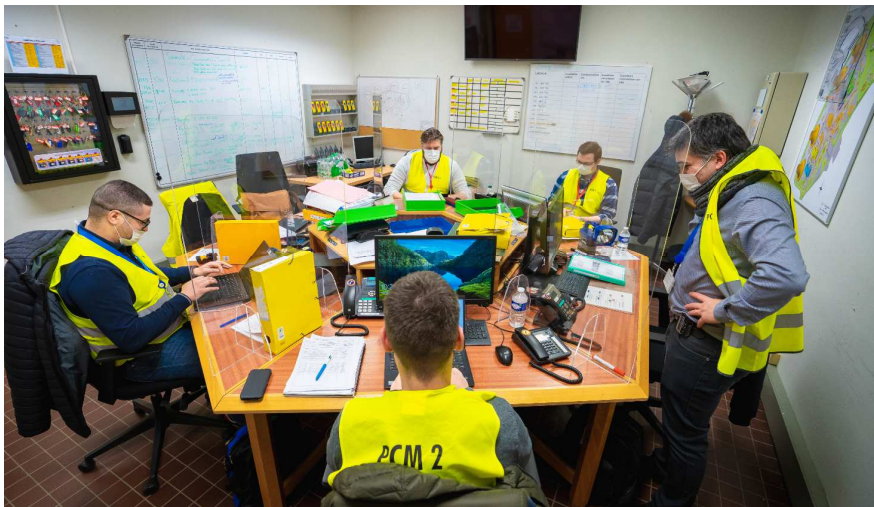


Mobilisation des moyen internes et externes

Du dimanche 20 février à 13h00, au vendredi 25 février 16h00, la centrale a mobilisé ses équipes d'astreinte, experts locaux et nationaux, pour mettre en œuvre des moyens efficaces visant à contenir et traiter le rejet. Une communication permanente s'est effectuée avec les autorités.

Dès qu'elles ont eu connaissance de la présence d'hydrocarbures sur la Moselle, les équipes de la centrale ont travaillé en lien avec le SDIS 57 et des entreprises externes indépendantes :

- Mise en place d'un barrage flottant,
- Opérations de pompage,
- Nettoyage des canalisations,
- Expertises visuelles, y compris par drone,
- Reconnaissance sur les berges,
- Prélèvements dans l'environnement,
- Analyse continue de la nappe phréatique.



Pas d'impact sur l'environnement

→ **Cet évènement a été déclaré auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire le mardi 22 février 2022.**

→ **Il n'a pas eu d'impact réel sur le plan sanitaire et environnemental.**



- Aucune mortalité piscicole.
- Aucun impact sur la faune et la flore.
- Faible quantité d'hydrocarbure détectée dans la Moselle, de l'ordre de quelques litres (pellicule de l'ordre de 0,1 μ m).
- Absence de radioactivité dans les irisations.
- Absence d'hydrocarbures dans la nappe phréatique.
- Des experts externes indépendants (mobilisés pour l'occasion) ont confirmé l'absence d'impact sur l'environnement : compte-tenu de la nature du produit, de son caractère biodégradable et des quantités infimes rejetées, aucune action de nettoyage supplémentaire des berges n'est dorénavant nécessaire. Le nettoyage se poursuivra de manière naturelle (biodégradabilité du produit).



Merci